Une session régionale en plénière influencée par les élections prochaines

vendredi 2 avril 2021, par lpe

Les élus régionaux étaient réunis lundi 29 mars en plénière à Bordeaux et en visio afin de voter sur une quarantaine de dossiers et d'examiner le contenu du Contrat de Plan Etat Région tel qu'il se dessine pour 2021-2027. Dès l'ouverture, un ton très politique était donné par les élus EELV (Europe Ecologie Les Verts), soucieux de marquer leur indépendance vis à vis de la majorité conduite par le Président Rousset. Les élections régionales prévues en juin prochain étaient dans tous les esprits. Pour certains, comme Olivier Chartier, ce fut l'occasion d'annoncer publiquement leur départ. Pour d'autres, le moment était bien choisi pour affirmer leur opposition ou les points de convergence avec la majorité. Le débat sur le CPER a été repoussé au vendredi 2 avril, nous y reviendrons.

Quelques points forts de cette journée de session

Dans le cadre des mesures exceptionnelles liées à la crise, décision a été prise de différer le remboursement des prêts consentis par la Région aux entreprises (avances remboursables) d'une année supplémentaire.

L'opération « **Chèque Solidarité Tourisme en Nouvelle-Aquitaine** » est reconduite pour la saison estivale 2021.

Pour les étudiants, la gratuité des trajets domicile-lieu d'études ou d'examens en TER ou cars régionaux a été décidée.
Pour contribuer à la mise en œuvre du dispositif de gratuité des manuels scolaires en organisant l'inventaire des stocks dans les lycées, la Région va recruter près de 300 étudiants sur l'ensemble du territoire régional. Un emploi d'1 mois leur sera proposé, entre la mi-juin et la mi-juillet. Il s'agit d'une façon de lutter contre la précarité des étudiants confrontés à des sources d'activités saisonnières et estivales qui se tarissent du fait de la crise sanitaire.

Pour les organismes de formation, la Région va déployer un programme régional d'accompagnement à la transformation de l'appareil de formation qui ambitionne d'accompagner ces organismes dans leur transformation structurelle, organisationnelle, didactique et numérique mais surtout dans leur transformation pédagogique.

Sport : en vue de la Coupe du Monde de Rugby en France en 2023, la Région a signé une Convention pluriannuelle de partenariat (2021-2023) avec le Groupement d'intérêt public (GIP) #France2023, avec à la clé notamment cinq matchs au stade Matmut Atlantique de Bordeaux, 350 contrats d'apprentissage "Campus 2023".

Prolongation du **pacte d'ambition régionale pour l'agriculture biologique** en 2021 et 2022 afin d'atteindre en 2022 le double objectif de 10% de la surface agricole utile (SAU) régionale en bio et 15% des exploitations en agriculture biologique.

Des conventionnements nouveaux ont été signés au titre de **Neo terra**, feuille de route écologique et emblématique, avec la Haute-Vienne, la Vienne et la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud.

Parcs naturels régionaux : une nouvelle étape vers la création du parc naturel régional Montagne basque s'ouvre avec la signature d'une convention tripartite. Le périmètre du projet de parc naturel régional de la Gâtine poitevine quant à lui s'étend à 6 communes supplémentaires. Enfin, la collectivité régionale s'engage à financer le projet « Life Abeilles sauvages » dans les PNR de Nouvelle-Aquitaine.

Accompagnement des entreprises, performance énergétique, la Région a contractualisé avec Gascogne Papier (Landes) à hauteur de 10 millions d'euros.
Le Conseil régional et la société EURENCO (site de Bergerac), qui développe, fabrique et fournit une gamme diversifiée de matériaux énergétiques de pointe, signent un contrat de partenariat pour une durée de 4 ans (2021 – 2024).
Un nouveau contrat est signé avec Thales afin de renforcer et structurer l'accompagnement dans des actions pour le développement d'un écosystème régional innovant, pérenne et performant.

Filières d'avenir, un contrat de partenariat 2021-2024 a été signé avec SAFT pour le déploiement de la filière stockage de l'énergie - batteries.
Un soutien a également été adopté en faveur de la filière des démonstrateurs : solutions émergentes, technologies innovantes, notamment dans le domaine de la transition énergétique.

Un **accompagnement spécifique au secteur de l'ESS** (économie sociale et solidaire) est amorcé dans avec le Département de la Gironde, Bordeaux Métropole et la ville de Bordeaux.

La Région s'engage dans plusieurs conventions pluri-annuelles d'objectifs dans les domaines des **musiques actuelles et des variétés, du spectacle vivant et du patrimoine culturel**.

Retrouvez l'intégralité des dossiers et regardez la session en replay en suivant ce lien